

MÉMO RH

Je veux changer de métier : l'itinéraire balisé

**L'accord social du 4 mai 2021
crée un nouveau dispositif de
mobilité interne : l'itinéraire
balisé !**



DATE DE PUBLICATION DU MÉMO | Juillet 2021

DATE DE FIN D'APPLICATION | 31 décembre 2023

PÉRIMÈTRE D'APPLICATION | La Poste SA

POPULATION D'APPLICATION | Fonctionnaire et salarié

Quelles sont les caractéristiques de l'itinéraire balisé ?

- Un itinéraire balisé permet de changer de métier, d'aller vers un métier en proximité de compétences comportementales,
- Je peux postuler si le poste que je vise a au maximum 2 niveaux de classification d'écart par rapport au poste que j'occupe. (Ex : je suis chef de projet 3.2 et je postule Acheteur en Groupe A)
- L'itinéraire me permet d'intégrer un dispositif complet, en offrant des postes localisés, une sélection dédiée, une formation en alternance sur le poste, une nomination sur le poste dès le premier jour de la formation. Selon les cas, une promotion peut être organisée,
- C'est l'assurance d'un accompagnement et d'une formation de qualité pour m'aider à prendre en main mon nouveau métier.

Comment, concrètement, j'intègre un itinéraire balisé ?

- Mon projet professionnel correspond à la fonction recherchée et je l'ai d'ailleurs partagé en entretien professionnel avec mon manager. J'ai le même niveau de classification ou un à deux niveaux d'écart et je réponds aux prérequis posés ;
- J'informe mon manager de mon souhait de postuler sur l'itinéraire
- Je réponds à l'appel à candidature dédié paru sur la bourse d'Emplois ;
- Je passe les sélections, rencontre mon futur manager en dernière étape : il me recrute !
- J'ai un préavis de 2 à 3 mois avant de partir sur mon nouveau poste ;
- Je suis nommé sur ce poste le premier jour de ma formation ;
- Je suis accompagné par mon manager et mon RH de proximité pendant toute la durée de mon apprentissage ;
- Je bénéficie d'une formation financée par l'entreprise, tous les frais liés à ma formation sont pris en charge. Ma présence à la formation est obligatoire ;
- Si mon grade ne correspond pas au niveau de fonction, un dispositif de promotion est organisé avant ma nomination définitive sur le poste.

POUR EN SAVOIR +

Je contacte mon RH de proximité ou l'Espace Mobilité Recrutement Groupe (EMRG) de ma région.

Je consulte la bourse d'Emplois sur netRH pour trouver des postes proposés dans le cadre d'un dispositif de mobilité interne. <https://www.rh.laposte.fr/>

Je consulte le site m@p rubrique Evoluer dans le Groupe/ Les dispositifs de mobilité.
<https://www.rh.laposte.fr/evoluer-dans-le-groupe>